

Délibération : N°2022-09-22 : 33

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 9 juin 2022, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation de la modification de l'ordre du jour : ajout de l'approbation de la tarification des tablettes et de son application à compter de la rentrée septembre.

Ce point sera présenté dans la partie Finance du conseil d'administration.

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, le recueil des votes est :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26

Membres s'étant exprimés : 24

Pour : 24 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

la modification de l'ordre du jour : ajout de l'approbation de la tarification des tablettes et de son application à compter de la rentrée septembre avec 24 voix pour.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 22 septembre 2022

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur Philippe LYX

